

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
De la Commune de FLEAC**

Nombre de conseillers en exercice : 26 - présents : 19 - votants : 21 dont 2 pouvoirs	Dûment convoqué, le Conseil Municipal de la Ville de FLEAC s'est réuni en session ORDINAIRE , à la mairie de FLEAC le lundi 21 octobre 2024 sous la Présidence de Mme Hélène GINGAST, Maire.
--	--

Date de la convocation du Conseil municipal : le 15/10/2024

PRESENTS :

Mmes GINGAST, LAINE, CHAUVEAU, AUDRA, BEL, DESACHY, BADALIAN, CHEMINADE, JUIN, PLAIN, RANIVOALISON, VASLIN
Mrs DAVIAUX, LABROUSSE, CALANDRAUD, LAGARDE, LOJEWSKI, NICOLAS, SOGUEL

ABSENTS EXCUSES :

Mrs FREMINET, CHAUVAUD, GUINET, MORIN, MOUHICA, Mmes GOMES DA COSTA, DIABY

POUVOIRS : De M. CHAUVAUD à M. LOJEWSKI
De M. GUINET à Mme LAINÉ

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme PLAIN

Délibération : 2024-10-05

Finances - Décision modificative budgétaire n°3 (Budget principal)

Rapporteur : P. LAINÉ

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2024-03-08 du 25 mars 2024 adoptant le budget primitif pour l'année 2024,

Vu les délibérations du conseil municipal du 24/06/2024 et 08/07/2024 adoptant les décisions modificatives 1/2024 et 2/2024 du budget principal,

Considérant la nécessité de procéder à des écritures comptables concernant le budget principal de la Commune,

Considérant la nécessité de prendre en compte dans les écritures comptables du budget principal des besoins nouveaux,

Il est proposé de modifier le BP 2024 pour le budget principal de la Commune comme suit, en investissement :

- Annulation du projet d'acquisition foncière secteur La Martine

- Ajustement de la dépense relative au financement d'une étude hydraulique sur le secteur de Chausseloup / Thouérat
- Ajustement de la dépense relative à la garderie des maternelles, pour réalisation de travaux de sécurisation de l'escalier
- Ajustement de la dépense relative aux travaux de la RD 941, GrandAngoulême ne prenant pas directement en charge la dépense, mais subventionnant la Commune
- Ajustement de la dépense relative au Groupe scolaire

EN INVESTISSEMENT					
Sens / Section	Op. / ART.	Objet	BP 2024 + DM1 et DM2	DM.3	TOTAL après DM
DI	382 / 2112	La Martine / Terrains de voirie	980,00 €	-980,00 €	00,00 €
DI	384 / 2031	Thouérat – Pluvial / études	6 000,00 €	4 875,00 €	10 875,00 €
DI	324/21312	Garderies / Constructions bâtiments scolaires	3 000,00 €	6 000,00 €	9 000,00 €
DI	345/21312	Groupe Scolaire / Constructions bâtiments scolaires	47 000,00 €	-26 795,00 €	20 205,00 €
DI	381/2151	RD 941 / Réseaux de voirie	113 600,00 €	16 900,00 €	130 500,00€
Sous-total de la section d'investissement				0,00 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé de Madame le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 21 voix pour, zéro contre et aucune abstention, DECIDE :

- **D'APPROUVER** la proposition ci-dessus exposée de modification du budget principal n°03-2024,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire, à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Fait et délibéré à FLEAC, le 21 octobre 2024

Pour copie conforme,

Le Maire,

Hélène GINGAST

Certifiée exécutoire compte tenu de :

Transmission à la préfecture le : 22 OCT. 2024

Réception du : 22 OCT. 2024

Mise en ligne le : 22 OCT. 2024

Le Maire, Hélène GINGAST

